



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/03/2024
Reçu en préfecture le 25/03/2024
Publié le
ID : 059-215906082-20240322-DCM2024_3_6-DE

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 22/03/2024 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Nombre de suffrages : 14

Date de convocation

15/03/2024

Date d'affichage en ligne

25/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (10) : M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANCHE, MME Marie GUILLAUMON, MME Catherine WITASSE

Étaient absents excusés (4) : M. Louis LEBRIEZ, M. Philippe PIERART, MME Mélanie BACQ, MME Nathalie LODATO

Absents (1) : MME Brigitte DECAUX

Avaient donné pouvoir (4) :

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à MME Joselyne GILLERON

M. Philippe PIERART donne pouvoir à M. Jacques DOMAS

MME Mélanie BACQ donne pouvoir à M. Daniel BOUTELIER

MME Nathalie LODATO donne pouvoir à M. Jean FAURE

Désignation du Secrétaire de séance par le Conseil Municipal :

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Numéro interne de l'acte : DCM 2024/3/6

Thème : finances / subventions

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION - PASSAGE EN LED DE 30 POINTS LUMINEUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Modification du plan de financement prévisionnel du 15/02/2024

Monsieur le Maire informe le conseil que 30 points lumineux d'éclairage public sont encore sous ampoules (rue Basse, rue de Solesmes, rue des Joncquières). La consommation énergétique étant une priorité, il convient de prévoir leur remplacement par une technologie LED, moins énergivore et apportant un autre confort de luminosité.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 18 782,88 € T.T.C.

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible aux aides de l'État et du Département du Nord.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

D'adopter le plan de financement ci-dessous

Dépenses (H.T.)		Recettes		Taux
Passage en LED de 30 luminaires sodium éclairage public	15 652,40 €	Etat : DETR	3 130,48 €	20,00%
		Etat : FONDS VERT	3 130,48 €	20,00 %
		Département du Nord ADVB Aménagement et équipements	6 260,96 €	40,00%
		Autofinancement	3 130,48 €	20,00%
Coût total de l'opération	15 652,40 €	Total	15 652,40 €	100,00%

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION - PASSAGE EN LED DE 30 P
PUBLIC**

- *De solliciter une subvention de 3 130,48 € auprès de l'Etat (DETR), correspondant à 20 % du montant du projet*
- *De solliciter une subvention de 3 1304,8 € auprès de l'Etat (FONDS VERT), correspondant à 20 % du montant du projet*
- *De solliciter une subvention de 6 260,96 € auprès de du Département du Nord (ADVB aménagement et équipements), correspondant à 40 % du montant du projet*
- *De charger M. le Maire à accomplir toutes les formalités relatives à ce dossier.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,
Jean FAURE